

mil huit cent cinquante six, le
sieur Emmanuel Deloray
à l'état civil de la commune
de Landivy, Département de la Mayenne
ont comparu les sieurs
de quarante deux ans, cantonnier communal et
Maurice âgé de trente
deux ans, se mariant en a
ont déclaré que hier à une
que Germain âgé de soixante
deux ans, né en cette commune
marié et Julienne Chauvin,
née et domiciliée dans la commune
de Landivy.
ont signé avec eux le présent
acte de mariage fait à Landivy
le jour et l'heure susdits.
Mil huit cent cinquante
six, le
sieur Emmanuel Deloray
à l'état civil de la commune
de Landivy, Département de la Mayenne



N° 21
Dées
de
Tribunal
de Landivy

les consignes de l'égide de l'empire, et a déclaré ne
avoir d'être en figure de ce genre, après lecture
faite à Landivy le jour et l'heure susdits.
L'an mil huit cent cinquante six,
le vingt deux mars à onze heures de nuit.
Par devant nous Emmanuel Deloray, maire
et officier de l'état civil de la commune de Landivy,
Département de la Mayenne,
ont comparu les sieurs Joseph Boivin
âgé de quarante deux ans, cantonnier communal et
Maurice âgé de trente deux ans, basiste
permanente s'occupant en ce lieu. Lesquels nous
ont déclaré que hier à deux heures de nuit
Philomène épouse, âgée de vingt ans, née en cette
commune fille de Auguste Feiteau et de Victorine
Guéret, ont été mariés dans la maison de ses père et
mère située au Port-marin en cette commune.
Et ont les déclarants signé avec eux le présent
acte de mariage après lecture faite à Landivy.

N° 22
Dées
de
Mairie

L'an mil huit cent cinquante six, le
deux mars à cinq heures de nuit.
Par devant nous Emmanuel Deloray,
Maire et officier de l'état civil de la commune de
Landivy, Département de la Mayenne,